

Les actions éducatives soutenues par la Région



# Éducation artistique et culturelle

2026-2027



# L'édito du Président

**En lien direct avec ses compétences, la Région souhaite donner aux jeunes les moyens de réussir leur scolarité, leur insertion professionnelle et plus largement la construction de leur citoyenneté.** La volonté est non seulement de leur permettre de s'approprier des enjeux majeurs pour les aider à évoluer dans un monde empreint d'incertitudes et de complexités, mais aussi et surtout de faire confiance à cette jeunesse pour prendre en main, accompagner et réussir les nécessaires transitions à venir.

**C'est pour cette raison que la Région déploie une offre éducative, structurée en 6 programmes thématiques :**

- Éducation à la culture scientifique ;
- Éducation artistique et culturelle ;
- Éducation aux médias, aux droits de l'Homme et à la transition écologique ;
- Accompagnement aux usages numériques ;
- Découverte des métiers et outils d'orientation ;
- Éducation à la paix, Europe et International.

Les dispositifs proposés dans ces programmes, élaborés et mis en œuvre en partenariat avec une grande diversité de partenaires associatifs et institutionnels, sont positionnés comme des outils au service de la communauté éducative.

**Au travers des différentes thématiques, les dispositifs poursuivent évidemment des objectifs spécifiques, mais qui partagent un même socle commun :** interpellier, consolider l'esprit critique, développer les compétences transversales, lutter contre les stéréotypes et plus globalement ouvrir le champ des possibles pour les jeunes normands.

Enseignants, formateurs, je vous invite à vous saisir de ces propositions pour en faire bénéficier notre jeunesse. Je profite également de cet espace pour saluer votre implication au quotidien ; dans un monde bousculé à plusieurs titres, l'Éducation est plus que jamais notre meilleur atout.

**Hervé MORIN**  
Président de la Région Normandie

# Sommaire



p.4-5

**La Saison Regards**

p.6-7

**Lycéens et Apprentis  
au Cinéma en Normandie**

p.8-9

**DE VISU Réseau d'Art  
Actuel en milieu scolaire  
et Universitaire**

p.10-11

**Prix Littéraires Godot (Théâtre)  
CoPo des lycéens (Poésie)  
et Femina des lycéens**

# La Saison Regards

## pour le programme EAC 2026-2027

### Descriptif du dispositif

La saison "Regards" 2026-2027 propose des parcours EAC du spectateur ou du visiteur en lien avec l'offre de la saison culturelle ou des créations régionales récentes.

Outre la fréquentation de lieux de diffusion culturelle sur la majorité des parcours, des derniers reposent sur les 3 piliers de l'EAC : des rencontres avec la création artistique contemporaine, des temps d'ateliers et de sensibilisation, l'apport de connaissances. Ces parcours sont proposés par des structures culturelles ou des équipes artistiques de Normandie. Les champs artistiques et culturels représentés sont : le spectacle vivant, les arts visuels et le cinéma.

### Chaque parcours "Regards" comprend 2 à 4 temps forts:

- une forme artistique présentée in situ ;
- un ou plusieurs atelier(s) mené(s) par une équipe artistique ;
- un temps de retour sur expérience animé par l'établissement (évaluation qualitative) et, le cas échéant
- la fréquentation de spectacle(s), concert(s), projection(s) ou exposition(s) ;

### Concernant les parcours Regards dits

« classiques », l'établissement prend en charge les frais de billetterie pour les élèves/jeunes (gratuité pour les accompagnateurs) ainsi que l'organisation et la prise en charge du transport sur sa dotation globale de fonctionnement qui comprend ce type de dépenses.

Le cahier des charges permet de coconstruire un parcours Regards + entre une structure culturelle et un établissement désireux d'accueillir une équipe artistique sur une semaine dédiée avec un volume d'interventions artistiques (entre 10h et 24h) plus important. Dans ce cas, un cofinancement de 15 à 20 % est attendu, de la même manière que sur les parcours Regards sans sortie culturelle.

En outre, chaque année, 30 à 35 jeunes dont 5 à 6 jeunes en situation de handicap, sont invités à participer au festival d'Avignon durant 5 jours en lien avec la programmation du In et des spectacles normands du Off en partenariat avec le Centre de Jeunes et de séjours du Festival d'Avignon et les CEMEA de Normandie.

### Saison Regards, parcours du jeune spectateur / visiteur

Direction de la culture et du patrimoine

### Agent(s) Région référent(s)

Cyrille LAMISSE

→ cyrille.lamisse@normandie.fr  
→ 02 32 76 85 98 | 06 24 77 19 53

### Opérateur du dispositif

CEMEA de Normandie

Hervé ROUÉ

→ herve.roue@ceMEA-normandie.fr  
→ 06 62 23 84 77

Coordination des parcours, expertise pédagogique et artistique, évaluation, animation du réseau, appui à la démarche pédagogique.

### Partenaires institutionnels

DRAC de Normandie

Caroline RENAULT

Conseillère à l'action culturelle et aux territoires

→ Caroline.renault@culture.gouv.fr

Membre de la commission de sélection des projets artistiques et de l'attribution des projets aux établissements

DRAAF Normandie

Delphine GIBET

Cheffe de pôle missions éducatives et vie scolaire

→ delphine.gibet@agriculture.gouv.fr

Membre de la commission de sélection des projets artistiques et de l'attribution des projets aux établissements

### Académie de Normandie

Agnès LELIÈVRE | Katia NASILLSKI

Délégué académique à l'action artistique et culturelle

→ agnes.lelievre@ac-normandie.fr  
→ daac@ac-normandie.fr  
→ katia.nasillski@ac-normandie.fr

Membre de la commission de sélection des projets artistiques et de l'attribution des projets aux établissements



© Gauthier Thyphas - Droits réservés

Publics cibles de l'action	
<b>Lycéens</b> (dont les jeunes issus de MFR)	<b>X</b> Lycées toutes filières, Pôles MLDS, Micro-lycées, MFR etc
<b>Apprentis</b> (dont les jeunes issus de MFR)	<b>X</b>
<b>Jeunes en Missions Locales</b>	<b>X</b>
<b>Stagiaires de la formation professionnelle</b>	<b>X</b> Y compris écoles de production, formation#Avenir etc
Modalité de candidature pour les structures éducatives (préciser la modalité et autres informations à inscrire dans le programme)	
<b>Recrutement de structures éducatives pré-ciblés</b>	
<b>Appel à candidature/projets</b>	<b>X</b> Appel à projets artistiques et culturels est lancé par la Région le 10 décembre 2025- Diffusion du programme de saison dans les établissements vers le 28 avril 2026
<b>Inscriptions auprès du(des) partenaire(s)</b>	Appel à candidatures diffusé vers le 28 avril 2026 et dépôt des candidatures avec 3 voeux le 26 mai au plus tard
<b>Comment est diffusé l'appel à candidature dans les structures éducatives (hors PRAE) et par qui ?</b>	Un appel à candidatures est envoyé à tous les proviseurs et directeurs d'établissements ainsi qu'à tous les encadrants et enseignants ayant demandé un parcours Regards les trois dernières années, par la Région vers fin avril. La DAAC diffuse également l'information.
Calendrier de l'action	
<b>Date de diffusion de l'appel à candidatures</b>	28 avril 2026
<b>Date limite de réponse à l'appel à candidature</b>	Mardi 26 mai 2026 dernier délai
<b>Période de mise en œuvre prévisionnelle de l'action</b>	Septembre 2026 à mai 2027
<b>Quelle en serait la(les) date(s) prévisionnelle(s) ?</b>	Dès la fin de chaque parcours
<b>Est-il prévu une(des) formation(s) pour les enseignants/formations ? Si oui, préciser (PAF, autre, etc.)</b>	Non mais une réunion de lancement de la saison est animée pour chacun des départements normands en visio en septembre
Volume	
<b>Nombre maximum de structures/classes pouvant s'inscrire dans l'action</b>	65 structures environ en fonction du budget et du coût des propositions
<b>Nombre maximum de jeunes potentiellement concernés</b>	2000 à 2700 jeunes par an

## OBSERVATIONS

Bien **s'approprier le cahier des charges sur les engagements de l'ensemble des partenaires et les caractéristiques des parcours demandés et attribués.** L'accueil d'artistes et de créations nécessite quelques anticipations et aménagements **mineurs mais néanmoins essentiels** (accueil café, mise à disposition de locaux adaptés, prise en charge des repas à la cantine les jours d'intervention en établissement...). Les artistes ont parfois des agendas très chargés (résidences de créations, tournées etc), les **dates convenues et les amplitudes**

**horaires nécessaires mentionnées dans le programme doivent être respectées.**

Les sorties culturelles nécessitent d'anticiper les **autorisations parentales** notamment si elles n'ont pas lieu sur le temps scolaire, des coûts de billetterie et de transport le cas échéant. **La prise en charge de la Région sur les parcours Regards se situe entre 70 et 90 % du coût total.**

# Lycéens et Apprentis au Cinéma en Normandie

## pour le programme EAC 2026-2027

### Descriptif du dispositif

**En partenariat avec le CNC, la DRAC, la Région Normandie, l'Académie de Normandie et la DRAAF Normandie.** "Lycéens et apprentis au cinéma en Normandie" est la déclinaison régionale du dispositif national, ayant pour vocation d'éveiller la curiosité des élèves à l'égard d'œuvres marquantes, d'enrichir leur culture cinématographique et de développer une approche critique du cinéma.

### Cette action comprend :

- La découverte de 3 films en salle de cinéma : un film soutenu par la Région peut être proposé aux côtés d'un film de la sélection CNC au 2<sup>ème</sup> trimestre
- Des journées de formation à destination des équipes éducatives ;
- Des actions complémentaires sous forme d'ateliers de réflexion, de sensibilisation et de pratiques.
- Des fiches interactives et des ressources pédagogiques transversales ou dédiées à chacun des films proposés

En mars chaque année, un groupe de programmation composé d'experts, d'enseignants et de représentants de jeunes, choisit 3 films dans une liste nationale proposée et amendée chaque année par le Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée, et au choix, un film soutenu par la Région pour l'année scolaire suivante.



### Lycéens et apprentis au cinéma en normandie

Direction de la culture et du patrimoine

### Agent(s) Région référent(s)

Cyrille LAMISSE

→ cyrille.lamisse@normandie.fr  
→ 02 32 76 85 98 | 06 24 77 19 53

### Opérateur du dispositif

Café des Images  
Renaud PRIGENT

→ rprigent@cafedesimages.fr  
→ 02 31 45 34 70

Coordination et formations spécifiques  
aux départements 14, 50 et 61

Normandie Images  
Simon FARGES

→ simonfarges@normandieimages.fr  
→ 02 35 89 12 54 | 07 44 89 37 07

Coordination et formations spécifiques  
aux départements 27 et 76

### Partenaires institutionnels

DRAC de Normandie  
Marielle STINÈS

Conseillère à l'action culturelle et aux territoires  
→ marielle.stines@culture.gouv.fr

### COFINANCEUR - COPILOTE

DRAAF Normandie  
Delphine GIBET

Cheffe de pôle missions éducatives et vie scolaire  
→ delphine.gibet@agriculture.gouv.fr

### COFINANCEUR - COPILOTE

### Académie de Normandie

Agnès LELIÈVRE | Franck TULEFF

Délégué académique à l'action artistique  
et culturelle

→ agnes.lelievre@ac-normandie.fr  
→ daac@ac-normandie.fr  
→ franck.tuleff@ac-normandie.fr

Publics cibles de l'action	
<b>Lycéens</b> (dont les jeunes issus de MFR)	X
<b>Apprentis</b> (dont les jeunes issus de MFR)	X
Modalité de candidature pour les structures éducatives (préciser la modalité et autres informations à inscrire dans le programme)	
<b>Inscriptions auprès du(des) partenaire(s)</b>	X De juin à septembre
<b>Autres</b>	
<b>Comment est diffusé l'appel à candidature dans les structures éducatives (hors PRAE) et par qui ?</b>	Sur le site Internet de Normandie Images et du Café des Images, ainsi que des plaquettes et affiches envoyées aux établissements
Calendrier de l'action	
<b>Date de diffusion de l'appel à candidatures</b>	Mi-mai 2026
<b>Date limite de réponse à l'appel à candidature</b>	Mi-septembre 2026
<b>Période de mise en œuvre prévisionnelle de l'action</b>	Octobre 2026 à mai 2027
<b>Est-il prévu un(des) évènement(s), des vidéos ou autre temps de restitution ? Si oui, préciser</b>	L'organisation des formations a connu des changements depuis la réforme de la formation des enseignants. Le plan de formation 2026-2027 devrait prévoir 5 demi-journées de formation pour le dispositif, probablement réparties les lundi et vendredi, sans fléchage systématique sur le mercredi après-midi.
Volume	
<b>Nombre maximum de structures/classes pouvant s'inscrire dans l'action</b>	Pas de limite
<b>Nombre maximum de jeunes potentiellement concernés</b>	15 000 à 19 000 jeunes par an

# DE VISU Réseau d'Art Actuel en milieu scolaire et Universitaire

## pour le programme EAC 2026-2027

### Descriptif du dispositif

**De Visu met en relation la communauté éducative avec la création artistique contemporaine en arts plastiques.**

Ce dispositif offre aux artistes une expérience de diffusion et de médiation, et aux enseignants, un travail de sensibilisation pédagogique privilégiant la rencontre directe des jeunes avec l'œuvre et l'artiste.

**De Visu repose sur la constitution d'un réseau d'espaces d'art au sein des établissements (Lycées, collèges et universités).**

**Les établissements retenus accueillent deux expositions par an d'une durée de 3 à 5 semaines.** Dans cette optique, un espace d'exposition approprié est nécessaire.

**La DRAC de Normandie lance un appel à projets auprès des artistes plasticiens en avril 2026** et l'académie de Normandie lance un appel à candidatures en mai 2026 pour l'année civile 2027.

**Une exposition est organisée entre le 1<sup>er</sup> décembre 2026 et le 30 janvier 2027** alternativement sur le périmètre de Caen et de Rouen d'une année sur l'autre, pour des expositions organisées de février à décembre de l'année 2027. Lors de cette exposition inaugurale, les enseignants rencontrent les artistes et choisissent les expositions qu'ils vont accueillir dans leurs établissements.

### DE VISU, Réseau d'Art Actuel en milieu scolaire et universitaire

Direction de la culture et du patrimoine

### Partenaires financiers

DRAC DE NORMANDIE -  
ACADEMIE DE NORMANDIE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

### Agent(s) Région référent(s)

Cyrille LAMISSE

→ cyrille.lamisse@normandie.fr  
→ 02 32 76 85 98 | 06 24 77 19 53

Svetlana SVETLOVA

Chargée de projets Arts Visuels

### Partenaires opérateurs

Le Radar (Bayeux)  
Manuela TETREL

→ coordination@le-radar.fr  
→ 02 31 92 78 19

Coordination régionale des interventions artistiques

### Partenaires institutionnels

DRAC de Normandie  
Sylvie CAO-VAN

Conseillère arts visuels et architecture  
→ Sylvie-thu.cao-van@ac-normandie.fr  
→ 02 32 08 91 02 (le jeudi)



Publics cibles de l'action		
<b>Lycéens</b> (dont les jeunes issus de MFR)	X	Aujourd'hui uniquement collèges et lycées de l'Education Nationale ainsi que les Universités
<b>Apprentis</b> (dont les jeunes issus de MFR)		
Modalité de candidature pour les structures éducatives (préciser la modalité et autres informations à inscrire dans le programme)		
<b>Recrutement de structures éducatives pré-ciblés</b>		
<b>Appel à candidature/projets</b>	X	Candidatures centralisées par la DAAC
<b>Inscriptions auprès du(des) partenaire(s)</b>		Appel à candidatures diffusé vers le 28 avril 2026 et dépôt des candidatures avec 3 voeux le 26 mai au plus tard
<b>Comment est diffusé l'appel à candidature dans les structures éducatives (hors PRAE) et par qui ?</b>		L'appel à candidatures est diffusé par les référents « Arts plastiques » de la DAAC
Calendrier de l'action		
<b>Date de diffusion de l'appel à candidatures</b>	<b>Mars-avril 2026</b> : Appel à candidatures à destination des artistes et des écoles d'art <b>Avril- mai 2026</b> : Appels à candidatures à destination des établissements	
<b>Date limite de réponse à l'appel à candidature</b>	<b>Juin 2026</b> : Réunion du comité de pilotage en vue de la validation des artistes et des établissements bénéficiaires pour l'année 2027	
<b>Période de mise en œuvre prévisionnelle de l'action</b>	Exposition organisée entre le 1 <sup>er</sup> décembre 2026 et le 30 janvier 2027 pour des expositions organisées de février à décembre de l'année n	
<b>Quelle en serait la(les) date(s) prévisionnelle(s) ?</b>	Du 1 <sup>er</sup> février au 31 décembre 2027	
<b>Combien de jeunes y participent ?</b>	25 classes de lycéens environ pour l'ensemble du parcours artistique- les expositions sont ouvertes à tous les élèves de l'établissement.	
<b>Est-il prévu une(des) formation(s) pour les enseignants/formations ? Si oui, préciser (PAF, autre, etc.)</b>	Oui, un temps est prévu pendant la journée de l'exposition inaugurale organisée un mercredi chaque année, alternativement sur le périmètre de Caen et le périmètre de Rouen.	
Volume		
<b>Nombre maximum de structures/classes pouvant s'inscrire dans l'action</b>	L'action peut concerner tout ou partie des élèves de l'établissement	
<b>Nombre maximum de jeunes potentiellement concernés</b>	2 classes par établissement maxi pour l'ensemble des interventions artistiques soit potentiellement 750 à 1500 lycéens (ne sont pas comptabilisés ici les collégiens et les étudiants également concernés par De Visu)	

## OBSERVATIONS

**Ce dispositif est un des rares à fonctionner en année civile, à cheval sur deux années scolaires.** Une salle dédiée aux expositions est indispensable pour la mise en œuvre. Les enseignants intéressés et issus des établissements

retenus sont mobilisés une journée lors de l'exposition inaugurale pour bénéficier d'un temps de formation et d'une demi-journée consacrée au vernissage et aux rencontres avec les plasticiens présents.

# Prix Littéraires Godot (Théâtre) CoPo des lycéens (Poésie) et Femina des lycéens pour le programme EAC 2026–2027

## Descriptif du dispositif

**Le Prix Godot (corpus de 4 textes)** est un prix de littérature théâtrale contemporaine. Le dispositif permet aux élèves normands de découvrir la spécificité de cette écriture – ce qui implique de prendre en considération sa dimension littéraire (dramaturgie), mais aussi sa dimension scénique (jeu, mise en scène, scénographie, lumières, costumes). Il s'agit donc d'accompagner les élèves et les enseignants dans l'expérience et l'expérimentation de l'écriture, depuis la lecture jusqu'au plateau par des interventions artistiques en classe (dramaturge et comédiens).

**Le Prix CoPo des lycéens (sélection de 6 recueils)** met en lumière l'écriture poétique contemporaine francophone en décernant tous les ans un prix de poésie venant récompenser un nouveau recueil paru dans l'année, mettant ainsi en avant le travail d'une autrice/d'un auteur et d'une maison d'édition. Le prix prévoit des interventions d'auteurs en classe et un atelier d'écriture.

**Le Prix Femina des lycéens (Sélection de 10 romans de la rentrée littéraire)** est organisé en partenariat avec les membres du jury du prix Femina et le réseau des libraires indépendants de Normandie. Il vise à développer chez les jeunes le goût et la pratique de la lecture, ainsi que la découverte de la littérature contemporaine. Il prévoit des interventions d'auteurs, « une délibération », une rencontre des élèves avec les membres du jury et une remise de prix. Il permet de découvrir des prix de la rentrée littéraires et des enjeux.



Légende : Prix Godot - crédit : Droits Réservés Comédie de Caen

## Prix Littéraires

Direction de la culture et du patrimoine

## Partenaires financiers

DRAC de Normandie -  
Académie de Normandie

## Agent(s) Région référent(s)

Cyrille LAMISSE

→ cyrille.lamisse@normandie.fr  
→ 02 32 76 85 98 | 06 24 77 19 53

## Partenaires opérateurs

Prix Godot : Comédie de Caen  
CDN Normandie Caen

Virginie PENCOLE

→ virginie.pencole@comediecaen.fr  
02 31 46 27 31

Prix CoPo des lycéens -  
La Factorie Maison de la Poésie

Charlène DAMOUR

→ charlene.damour@yahoo.fr | 06 31 50 56 95

Prix Femina des lycéens - DAAC de Normandie  
Manon QUENEHEN

→ manon.burel-andre@ac-normandie.fr  
06 88 13 92 37

## Candidatures sur ADAGE

Organisation de comités de lecture en région (sauf pour le prix Femina des lycéens - sélection issue de la 1<sup>ère</sup> liste du Prix Femina). Des interventions en classe sont prévues pour les 3 prix.

Académie de Normandie  
DRAC de Normandie

Prix Godot

Julien PITEL

→ julien.pitel@ac-normandie.fr

Prix CoPo des lycéens et Prix Femina des lycéens  
Manon QUENEHEN

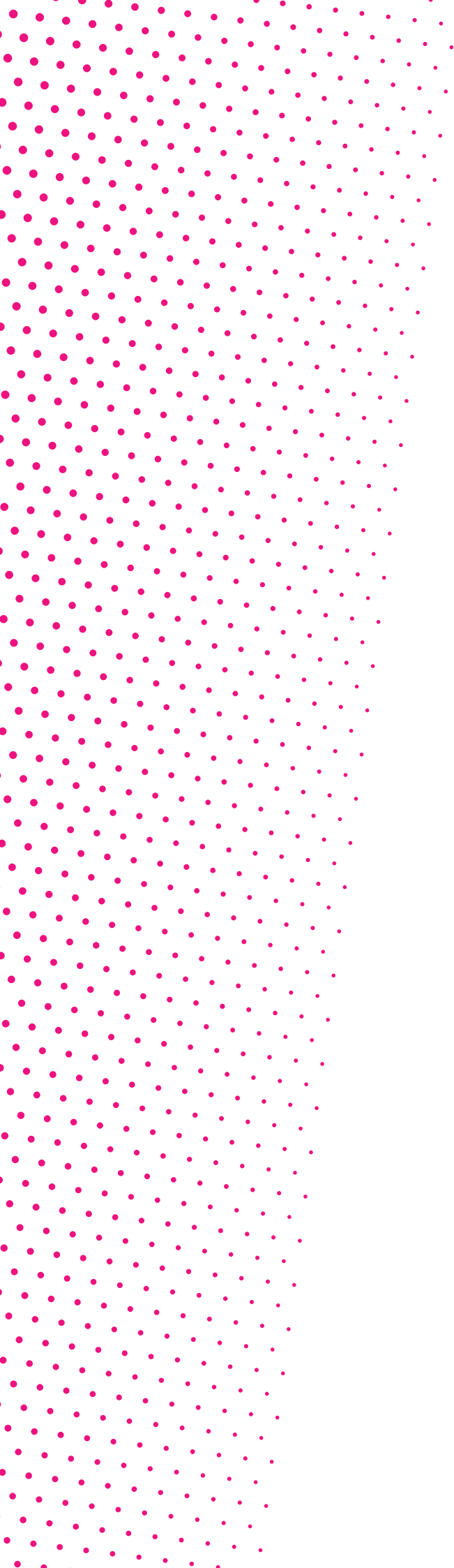
→ manon.burel-andre@ac-normandie.fr

Interventions d'auteurs et/ou de professionnels en classe. Journée de restitution/ remise des prix en présence des auteurs lauréats

Publics cibles de l'action	
<b>Lycéens</b> (dont les jeunes issus de MFR)	<b>X</b> Lycées toutes filières, MFR etc
Modalité de candidature pour les structures éducatives (préciser la modalité et autres informations à inscrire dans le programme)	
<b>Recrutement de structures éducatives pré-ciblés</b>	
<b>Appel à candidature/projets</b>	<b>X</b> Candidatures centralisées par la DAAC via ADAGE
<b>Inscriptions auprès du(des) partenaire(s)</b>	
<b>Comment est diffusé l'appel à candidature dans les structures éducatives (hors PRAE) et par qui ?</b>	L'appel à candidatures est diffusé par les référents « lecture écriture » de la DAAC. Il peut être également diffusé par les opérateurs eux-mêmes ou les financeurs.
Calendrier de l'action	
<b>Date de diffusion de l'appel à candidatures</b>	<b>Avril - mai ou juin 2026</b> : Appels à candidatures à destination des établissements
<b>Date limite de réponse à l'appel à candidature</b>	<b>Juin 2026</b> : Réunion du comité de pilotage en vue de la validation des établissements bénéficiaires pour l'année 2026-2027
<b>Période de mise en œuvre prévisionnelle de l'action</b> <b>Quelle en serait la(les) date(s) prévisionnelle(s) ?</b>	<b>Prix Godot de septembre à mai</b> : Proclamation des résultats en mars - Restitution et remise de prix en mai au CDN de Vire. <b>Prix CoPo des lycéens de novembre à mars</b> , atelier d'écriture en décembre : Proclamation des résultats en avril, rencontre avec le lauréat en mai. <b>Prix Femina des lycéens</b> : Début lectures entre septembre et fin novembre : délibération et proclamation du lauréat- remise du prix mi janvier au Havre (Festival le goût des autres) En octobre et novembre : rencontres d'auteurs
<b>Combien de jeunes y participent ?</b>	<b>Prix Godot</b> : 6 classes de lycées et 6 classes de 3ème collèges normands + une classe du Lycée français de Singapour <b>Prix CoPo des lycéens</b> : 6 classes de lycées normands et 3 à 5 classes des Hauts de France. <b>Prix Femina</b> : 12 classes de lycées normands, 4 classes de lycées des Hauts de France, 2 classes de l'Académie de Versailles, 2 classes de l'Académie Orléans Tours. Participation d'une classe de la Province de Québec au Canada.
<b>Est-il prévu une(des) formation(s) pour les enseignants/formations ? Si oui, préciser (PAF, autre, etc.)</b>	<b>X</b> <b>Le Prix Godot</b> est inscrit dans le PRAF 0,5 journée de formation à la dramaturgie et écritures théâtrales contemporaines <b>Prix CoPo des lycéens</b> est inscrit dans le PRAF 0,5 journée de formation à la dramaturgie et écritures théâtrales contemporaines <b>Le Prix Femina des lycéens</b> : est inscrit dans le PRAF : 2 X 0,5 jour avec échanges de pratiques
Volume	
<b>Nombre maximum de structures/classes pouvant s'inscrire dans l'action</b>	Une classe par établissement
<b>Nombre maximum de jeunes potentiellement concernés</b>	1 classe par établissement maxi pour l'ensemble des interventions artistiques soit potentiellement 700 à 800 lycéens (ne sont pas comptabilisés ici les collégiens et les classes non normandes concernées par les prix précités)

## OBSERVATIONS

Il est nécessaire que les lycées se positionnent dès l'ouverture des candidatures pour des questions organisationnelles et transmission des ouvrages le cas échéant, durant l'été qui précède la rentrée.



#### Contact Région

**Cyrille LAMISSE**

cyrille.lamisse@normandie.fr  
02 32 76 85 98 | 06 24 77 19 53

#### Contacts académiques

**DRAAF NORMANDIE**  
**Delphine GIBET**

Cheffe de pole missions  
éducatives et vie scolaire

→ delphine.gibet@agriculture.gouv.fr

**ACADÉMIE DE NORMANDIE**  
**Agnès LELIÈVRE**

Déléguée académique à l'action  
artistique et culturelle

→ agnes.lelievre@ac-normandie.fr

→ daac@ac-normandie.fr



RÉGION  
**NORMANDIE**